

Budget 2013 – 19 au 21 décembre 2012
Laure Lechatellier, Vice-présidente

Discours pour Budget 2013 – DSS/FSS – Annexe 13
Séance Plénière du vendredi 21 décembre 2012

Monsieur le Président,

Mes Cher/es Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le budget du développement social, de la santé et des formations sanitaires et sociales;

Je ne reviendrais pas sur la situation sociale et économique que connaît actuellement notre pays et en particulier notre région qui n'est pas épargnée. Nous avons longuement échangé sur la crise lors de ces trois derniers jours.

Donc dans ce contexte tendu, le budget que je vous propose maintient l'effort de crédits **de 2012 soit une dotation globale pour 2013 de**

80,872 millions d'euros en AP et de 182,700 millions d'euros en AE.

Au delà de nos actions traditionnelles, je souhaite que l'année 2013 soit marquée par 3 grandes orientations :

Premièrement, la mise en place de la politique régionale de santé adoptée en septembre dernier,

Deuxièmement, la poursuite de notre intervention auprès des publics les plus fragiles et en particulier les sans abri,

Enfin, dernière orientation et pas des moindres, les formations sanitaires et sociales. Une priorité qui se doit d'être à la hauteur des enjeux de ce secteur en face d'une part à la montée du chômage des jeunes dans notre région et d'autre part face, aux besoins en recrutement de ce secteur.

Ainsi comme je l'indiquais, le premier volet concerne **donc la santé** .

A travers cette politique, nous avons réaffirmé notre volonté de lutter contre les inégalités croissantes en matière de santé. Ainsi nous accompagnerons les projets de renforcement de l'offre de soins pour permettre à chacun et chacune d'accéder à une offre de soins de qualité, une offre de soins de proximité et une offre de soins financièrement abordable.

Il est donc proposé de **donner à cette politique les moyens de ses ambitions**, en lui consacrant, en fonctionnement **6,783** millions d'euros, et en investissement **8,060** millions d'euros.

Il me paraît également nécessaire de rappeler ici que nous vivons une crise sanitaire pernicieuse. **Plus 60% des dépenses** d'Assurance Maladie sont affectées aux **maladies chroniques** – ces maladies dites de société étroitement liées à nos modes de vie. **La prévention est donc fondamentale. C'est pourquoi nous lui consacrerons 6,463 millions d'euros en AE.**

Nous soutiendrons également des projets de santé environnementale, avec une ligne spécifique dédiée aux risques sanitaires liés à l'environnement. 100 000 euros y seront consacrés.

Avec notamment comme axe retenu, la question des perturbateurs endocriniens, qui sera érigée pour l'année prochaine en **grande cause régionale**.

Nous nous emparons de cette problématique avec des **dispositifs concrets**. Au même moment, l'Etat annonce une stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens. C'est bien la preuve que la Région Ile-de-

France sait **anticiper** et sait **être en phase** avec les défis sanitaires



modernes

Conseil régional

Deuxième grand pilier de l'action régionale : nos **politiques sociales** avec un budget de **2,869** millions d'euros en fonctionnement, et **67,440** millions d'euros en investissement.

Pour l'année 2013, nous poursuivrons notre engagement auprès des publics les plus fragiles avec un **effort supplémentaire envers les personnes précaires** qui subissent de plein fouet la crise.

C'est pourquoi, nous **augmenterons de 4 millions d'euros**, la ligne budgétaire en direction des centres d'accueil et d'hébergement pour les personnes sans abri.

Pour ces structures, le montant d'autorisations de programme s'élèvera à **13,643 millions d'euros**. Nous consacrerons donc une **augmentation de 40% en un an**, qui sera dirigée, avec une attention particulière, vers les centres qui accueillent des femmes avec enfants.

Cette démarche régionale accompagne également la politique nationale. Puisque, sur ce sujet, **les efforts de notre Région sont conjoints aux efforts du gouvernement**, notamment de la Ministre du Logement, qui a annoncé, lors de la conférence nationale contre la pauvreté, 8 000 places supplémentaires en hébergement d'urgence pour 2013.

Enfin, **troisième et dernier volet de ce budget : les formations sanitaires et sociales.**

Pour rappel, depuis 2004 nous intervenons dans trois domaines : le **pilotage des formations** par secteurs, à travers nos schémas régionaux ; la gestion directe de **l'appareil de formation** ; et la gestion **d'aides aux étudiant/es**, notamment à travers le Fonds Régional d'Aide Sociale.

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85

Pour cette année, des **moyens supplémentaires** seront mis à disposition.

En fonctionnement, nous augmentons de **10%** les autorisations d'engagement, en leur consacrant **171,408 millions d'euros**.

En investissement, nos efforts s'élèveront à **4 millions d'euros supplémentaires**, pour atteindre **5,372 millions d'euros** en autorisations de programme.

Grâce à ces moyens supplémentaires, je souhaite augmenter le nombre de places de ces formations. Elles sont un enjeu politique considérable – comme l'a rappelé la Première Vice-Présidente lors de la présentation du budget – car ces formations sont des **réponses concrètes, efficaces et pérennes au chômage croissant**. En particulier pour les jeunes.

D'ailleurs, je pense que le récent rapport de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire) doit guider nos choix politiques.

Les jeunes sont bien les **premières victimes de la récession**. Le taux de pauvreté des 18-24 ans atteint **22,5 %** aujourd'hui, en progression de 5 points depuis 2004. Le clivage se creuse surtout entre diplômé/es et non-diplômé/es.

Donc, même si le diplôme ne fait pas tout, il **protège tout de même**. Et, ce constat doit nous montrer le chemin pour sortir les jeunes de la précarité. La Région doit poursuivre notamment son objectif de gratuité **des formations de niveau V, formation de qualité connaissant un taux d'insertion élevé**.

Sans attendre de quelconques mesures gouvernementales, j'insiste sur le fait que **nous avons tous ces leviers d'action et d'intervention dans nos propres commandes régionales !**

Nos formations sanitaires et sociales permettent **aux jeunes de s'insérer professionnellement**, avec une grande efficacité. Puisque la relation formation-emploi est **excellente**. Et ces formations mènent à des **emplois durables, non délocalisables et franciliens**.

De plus, le potentiel d'emploi est **considérable** pour aujourd'hui mais aussi pour demain. Puisque la **pénurie est forte** dans ces secteurs, notamment chez les infirmiers-infirmières.

Nous devons donc **prendre nos responsabilités et passer à la vitesse supérieure**. Le Conseil Région d'Ile-de-France doit prendre la mesure de la nécessité de davantage de places de formation, davantage d'accompagnement des élèves et davantage de qualité des conditions d'études (je pense aux locaux des instituts, par exemple).

Voilà très rapidement l'armature du budget que je vous propose d'adopter aujourd'hui.

Monsieur le Président,

Mes cher/es collègues, Merci pour votre attention.